RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034
Numéro SIREN : 626 920 342
Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2021 sous le numéro de dépôt 4698

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 - SAINTE VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Février 2020 au 31 Janvier 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
Mme Nathalie COGNET
6B07743DF58C45C...

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la Présidente de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 03/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1er Février 2020 au 31 Janvier 2021.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 876 864 €
■ Chiffre d'affaires	54 909 621 €
■ Bénéfice net comptable	1 302 291 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 07/05/2021

Rodrigue THIBERGE **Marc SOUCARRE**

Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***20 366 252***	***15 118 262***	***5 247 990***	***5 695 988***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**186 756**	**109 154**	**77 601**	**79 983**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	112 330	109 154	3 176	5 558
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 832 992**	**15 009 107**	**2 823 885**	**3 287 540**
TERRAINS	748 412	625 506	122 906	138 938
CONSTRUCTIONS	11 032 542	9 054 587	1 977 955	2 368 636
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 847 400	5 158 610	688 790	763 706
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	204 636	170 403	34 232	16 260
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 346 503**		**2 346 503**	**2 328 463**
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 346 636		1 346 636	1 341 482
PRETS	175 304		175 304	171 176
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	804 562		804 562	795 805
ACTIF CIRCULANT	***11 745 156***	***116 282***	***11 628 873***	***10 515 549***
STOCKS ET EN-COURS	**4 656 741**	**114 033**	**4 542 708**	**5 571 582**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	17 582		17 582	25 230
MARCHANDISES	4 639 158	114 033	4 525 125	5 546 351
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 897 353**	**2 248**	**1 895 104**	**1 750 543**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	334 155	2 248	331 906	241 645
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 563 197		1 563 197	1 508 898
CREANCES DIVERSES (3)	**899 172**		**899 172**	**1 253 018**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**399 534**		**399 534**	**397 660**
DISPONIBILITES	**3 652 158**		**3 652 158**	**1 274 828**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**240 196**		**240 196**	**267 916**
TOTAL GENERAL	**32 111 408**	**15 234 544**	**16 876 864**	**16 211 537**

(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			489 997	482 356
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***9 249 330***	***8 973 054***
CAPITAL	**1 600 000**	**1 600 000**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**496 700**	**496 700**
RESERVES	**5 755 266**	**5 589 957**
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 595 266	5 429 957
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 302 291**	**1 165 482**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**95 071**	**120 914**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*9 249 330*	*8 973 054*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***163 970***	***186 542***
PROVISIONS POUR RISQUES	**161 300**	**146 700**
PROVISIONS POUR CHARGES	**2 670**	**39 842**
DETTES (1)	***7 463 563***	***7 051 941***
DETTES FINANCIERES (2)	**799 209**	**1 100 137**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	460 821	687 181
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	338 387	412 956
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**1 150**	
DETTES D'EXPLOITATION	**6 636 420**	**5 933 338**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 238 214	3 879 584
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 205 092	1 902 404
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	193 113	151 349
DETTES DIVERSES	**25 695**	**18 464**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	12 939	14 775
AUTRES DETTES DIVERSES	12 756	3 689
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**1 088**	
TOTAL GENERAL	**16 876 864**	**16 211 537**

(1) Dont à plus d'un an	592 579	612 541
Dont à moins d'un an	6 870 983	6 439 399
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	60 596	6 098

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**55 200 589**	**55 955 691**
VENTES DE MARCHANDISES	53 902 181	54 843 800
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 007 440	813 233
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*54 909 621*	*55 657 033*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 280	17 085
REPRISES SUR PROVISIONS	138 294	94 207
TRANSFERTS DE CHARGES	143 884	178 780
AUTRES PRODUITS	3 508	8 584
CHARGES D'EXPLOITATION	**52 951 980**	**53 982 641**
ACHATS DE MARCHANDISES	40 689 464	43 113 972
VARIATION DES STOCKS	1 006 475	(128 315)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	93 418	112 927
VARIATION DES STOCKS	7 648	(704)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 254 875	4 126 803
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	753 582	824 388
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 105 466	3 977 970
CHARGES SOCIALES	1 178 410	1 100 923
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	656 646	641 006
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	114 193	101 442
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	51 300	36 700
AUTRES CHARGES	40 499	75 526
RESULTAT D'EXPLOITATION	***2 248 608***	***1 973 049***
PRODUITS FINANCIERS	**22 251**	**75 677**
PARTICIPATIONS	4 735	5 338
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 177	60 361
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	463	712
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 874	9 264
CHARGES FINANCIERES	**21 704**	**17 037**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	21 704	17 037
RESULTAT FINANCIER	***547***	***58 639***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 249 156***	***2 031 689***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**92 199**	**68 431**
SUR OPERATIONS DE GESTION	26 281	52 552
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 880	
REPRISES SUR PROVISIONS	63 038	15 879
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**57 058**	**11 775**
SUR OPERATIONS DE GESTION	56 984	9 230
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	24	2 545
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	49	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***35 141***	***56 655***
PARTICIPATION DES SALARIES	463 302	410 017
IMPOTS SUR LES BENEFICES	518 704	512 845
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 302 291***	***1 165 482***
Total des produits	*55 315 041*	*56 099 799*
Total des charges	*54 012 749*	*54 934 316*

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	15 000	60 000
Charges financières concernant les entreprises liées		

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières…)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les conséquences de cette pandémie ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, elles se matérialisent notamment par :

- une baisse de l'activité et des revenus de la société ;
- une dégradation de la trésorerie.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	224 917		38 161	186 756
Immobilisations corporelles	17 998 290	190 658	355 955	17 832 993
Immobilisations financières - titres	1 361 482	5 154		1 366 637
Immobilisations financières - créances	966 981	13 885	1 000	979 867
	20 551 670	209 698	395 116	20 366 252

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	144 933	2 382	38 161	109 155
Immobilisations corporelles	14 710 749	654 314	355 955	15 009 107
	14 855 682	656 696 (*)	394 116	15 118 262
(*) Dont dotation : . linéaire		597 806		
. dégressive		58 840		
. exceptionnelle		49		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	120 914	24	25 867	95 072
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	146 700	51 300	36 700	161 300
Provision pour impôt (2)	39 842		37 172	2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	103 683	114 194	101 594	116 282
	411 139	165 518 (*)	201 333 (*)	375 324
(*) Dont : . exploitation		165 494	138 294	
. financier				
. exceptionnel		24	63 039	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 36 700
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les provisions pour risques et charges correspondent :

- D'une part à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 110 k€,

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

- D'autre part à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 51 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué une provision pour un risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

Biens pris en crédit bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	979 867	489 869	489 998
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 897 353	1 897 353	
Créances diverses	899 172	899 172	
Charges constatées d'avance	240 196	240 196	
	4 016 588	3 526 591	489 998

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	60 596	60 596		
Emprunts bancaires (1)	400 226	282 218	118 008	
Emprunts & dettes financières divers (2)	338 388	66 659	271 728	
Avances, acompte reçus sur commandes	1 150	1 150		
Dettes d'exploitation	6 636 420	6 433 576		202 844
Dettes diverses	25 695	25 695		
Produits constatés d'avance	1 089	1 089		
	7 463 564	6 870 984	389 736	202 844

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	280 811
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	41 546 599
- Drive	4 291 989
- Station-service	9 071 033
	54 909 621

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	26
- Employés	137
	170

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

Résultat exceptionnel	**Charges**	**Produits**
Subvention équilibre	11 785	-
Amendes et pénalités	8 027	-
Amortissements dérogatoires	24	25 866
Remboursement TICFE	-	20 237
Redressement TASCOM	37 172	37 172
Remboursement taux AT	-	6 044
Mises au rebut	49	-
Cessions immobilisations corporelles	-	2 880
	57 058	92 199

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	202 844
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	260 458
	463 302

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% , cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	625 784
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-107 079
	518 705

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	121 529
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	120 031

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.2 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîtrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*
*(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 503 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 274 903 € au 31 janvier 2021.

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

Entreprises liées	SCI SOGECO 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 398 424 283	SAS SOGEDIS 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 818 017 196	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	-	-	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	-	-	287 447	196 764
Créances diverses	-	860 395	-	-
Prêts	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Produits de participation	15 000	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	-	-	11 786
Charges financières	-	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	107 242	-10 004
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	287 447	196 764
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	138 746	108 816
Résultat du dernier exercice clos	-33 751	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur
79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 9 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 1 302 291,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 302 291,50 euros

A titre de dividendes 1 100 925,50 euros
Soit 10,49 euros par action

Le solde,
Au solde « Autres Réserves » 201 366,00 euros
Qui s'élève ainsi à 5 796 632,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 125,88 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 100 799,62 euros.

DocuSign Envelope ID: 43F9F7A8-B659-4D3B-AC69-19AF96666B2B

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2018	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2019	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2020	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme COGNET Nathalie

DocuSigned by:
Mme Nathalie COGNET
6B07743DF58C45C...

Sacopal

5 rue Albert Londres
BP 20303
44303 NANTES CEDEX 3

T : +33(0) 2 40 50 12 61

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 €uros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2021

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 €uros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'Assemblée Générale de la société THOUARS DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOUARS DSITRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société THOUARS DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 2 juillet 2021

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL

Vincent PIERRE

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*20 366 252*	*15 118 262*	*5 247 990*	*5 695 988*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**186 756**	**109 154**	**77 601**	**79 983**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	112 330	109 154	3 176	5 558
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 832 992**	**15 009 107**	**2 823 885**	**3 287 540**
TERRAINS	748 412	625 506	122 906	138 938
CONSTRUCTIONS	11 032 542	9 054 587	1 977 955	2 368 636
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 847 400	5 158 610	688 790	763 706
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	204 636	170 403	34 232	16 260
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 346 503**		**2 346 503**	**2 328 463**
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 346 636		1 346 636	1 341 482
PRETS	175 304		175 304	171 176
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	804 562		804 562	795 805
ACTIF CIRCULANT	*11 745 156*	*116 282*	*11 628 873*	*10 515 549*
STOCKS ET EN-COURS	**4 656 741**	**114 033**	**4 542 708**	**5 571 582**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	17 582		17 582	25 230
MARCHANDISES	4 639 158	114 033	4 525 125	5 546 351
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 897 353**	**2 248**	**1 895 104**	**1 750 543**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	334 155	2 248	331 906	241 645
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 563 197		1 563 197	1 508 898
CREANCES DIVERSES (3)	**899 172**		**899 172**	**1 253 018**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**399 534**		**399 534**	**397 660**
DISPONIBILITES	**3 652 158**		**3 652 158**	**1 274 828**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**240 196**		**240 196**	**267 916**
TOTAL GENERAL	**32 111 408**	**15 234 544**	**16 876 864**	**16 211 537**

(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			489 997	482 356
(3) Dont à plus d'un an				

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***9 249 330***	***8 973 054***
CAPITAL	**1 600 000**	**1 600 000**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**496 700**	**496 700**
RESERVES	**5 755 266**	**5 589 957**
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 595 266	5 429 957
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 302 291**	**1 165 482**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**95 071**	**120 914**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*9 249 330*	*8 973 054*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***163 970***	***186 542***
PROVISIONS POUR RISQUES	**161 300**	**146 700**
PROVISIONS POUR CHARGES	**2 670**	**39 842**
DETTES (1)	***7 463 563***	***7 051 941***
DETTES FINANCIERES (2)	**799 209**	**1 100 137**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	460 821	687 181
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	338 387	412 956
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**1 150**	
DETTES D'EXPLOITATION	**6 636 420**	**5 933 338**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 238 214	3 879 584
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 205 092	1 902 404
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	193 113	151 349
DETTES DIVERSES	**25 695**	**18 464**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	12 939	14 775
AUTRES DETTES DIVERSES	12 756	3 689
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**1 088**	
TOTAL GENERAL	**16 876 864**	**16 211 537**

(1) Dont à plus d'un an	592 579	612 541
Dont à moins d'un an	6 870 983	6 439 399
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	60 596	6 098

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**55 200 589**	**55 955 691**
VENTES DE MARCHANDISES	53 902 181	54 843 800
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 007 440	813 233
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*54 909 621*	*55 657 033*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 280	17 085
REPRISES SUR PROVISIONS	138 294	94 207
TRANSFERTS DE CHARGES	143 884	178 780
AUTRES PRODUITS	3 508	8 584
CHARGES D'EXPLOITATION	**52 951 980**	**53 982 641**
ACHATS DE MARCHANDISES	40 689 464	43 113 972
VARIATION DES STOCKS	1 006 475	(128 315)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	93 418	112 927
VARIATION DES STOCKS	7 648	(704)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 254 875	4 126 803
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	753 582	824 388
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 105 466	3 977 970
CHARGES SOCIALES	1 178 410	1 100 923
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	656 646	641 006
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	114 193	101 442
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	51 300	36 700
AUTRES CHARGES	40 499	75 526
RESULTAT D'EXPLOITATION	***2 248 608***	***1 973 049***
PRODUITS FINANCIERS	**22 251**	**75 677**
PARTICIPATIONS	4 735	5 338
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 177	60 361
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	463	712
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 874	9 264
CHARGES FINANCIERES	**21 704**	**17 037**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	21 704	17 037
RESULTAT FINANCIER	***547***	***58 639***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 249 156***	***2 031 689***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**92 199**	**68 431**
SUR OPERATIONS DE GESTION	26 281	52 552
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 880	
REPRISES SUR PROVISIONS	63 038	15 879
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**57 058**	**11 775**
SUR OPERATIONS DE GESTION	56 984	9 230
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	24	2 545
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	49	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***35 141***	***56 655***
PARTICIPATION DES SALARIES	463 302	410 017
IMPOTS SUR LES BENEFICES	518 704	512 845
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 302 291***	***1 165 482***
Total des produits	*55 315 041*	*56 099 799*
Total des charges	*54 012 749*	*54 934 316*

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	15 000	60 000
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.
Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)
A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.
Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les conséquences de cette pandémie ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, elles se matérialisent notamment par :

- une baisse de l'activité et des revenus de la société ;
- une dégradation de la trésorerie.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	224 917		38 161	186 756
Immobilisations corporelles	17 998 290	190 658	355 955	17 832 993
Immobilisations financières - titres	1 361 482	5 154		1 366 637
Immobilisations financières - créances	966 981	13 885	1 000	979 867
	20 551 670	209 698	395 116	20 366 252

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		144 933	2 382	38 161	109 155
Immobilisations corporelles		14 710 749	654 314	355 955	15 009 107
		14 855 682	656 696 (*)	394 116	15 118 262
(*) Dont dotation :	. linéaire		597 806		
	. dégressive		58 840		
	. exceptionnelle		49		

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires		120 914	24	25 867	95 072
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges (1)		146 700	51 300	36 700	161 300
Provision pour impôt (2)		39 842		37 172	2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		103 683	114 194	101 594	116 282
		411 139	165 518 (*)	201 333 (*)	375 324
(*) Dont :	. exploitation		165 494	138 294	
	. financier				
	. exceptionnel		24	63 039	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 36 700
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les provisions pour risques et charges correspondent :

- D'une part à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 110 k€,

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

- D'autre part à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 51 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué une provision pour un risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

Biens pris en crédit bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	979 867	489 869	489 998
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 897 353	1 897 353	
Créances diverses	899 172	899 172	
Charges constatées d'avance	240 196	240 196	
	4 016 588	3 526 591	489 998

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	60 596	60 596		
Emprunts bancaires (1)	400 226	282 218	118 008	
Emprunts & dettes financières divers (2)	338 388	66 659	271 728	
Avances, acompte reçus sur commandes	1 150	1 150		
Dettes d'exploitation	6 636 420	6 433 576		202 844
Dettes diverses	25 695	25 695		
Produits constatés d'avance	1 089	1 089		
	7 463 564	6 870 984	389 736	202 844

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	280 811
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	41 546 599
- Drive	4 291 989
- Station-service	9 071 033
	54 909 621

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	26
- Employés	137
	170

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention équilibre	11 785	-
Amendes et pénalités	8 027	-
Amortissements dérogatoires	24	25 866
Remboursement TICFE	-	20 237
Redressement TASCOM	37 172	37 172
Remboursement taux AT	-	6 044
Mises au rebut	49	-
Cessions immobilisations corporelles	-	2 880
	57 058	92 199

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	202 844
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	260 458
	463 302

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% , cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	625 784
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-107 079
	518 705

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	121 529
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	120 031

SACOPAL
Commissaires aux Comptes

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.2 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîtrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*
*(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 503 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 274 903 € au 31 janvier 2021.

Entreprises liées	SCI SOGECO 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 398 424 283	SAS SOGEDIS 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 818 017 196	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	-	-	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	-	-	287 447	196 764
Créances diverses	-	860 395	-	-
Prêts	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Produits de participation	15 000	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	-	-	11 786
Charges financières	-	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	107 242	-10 004
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	287 447	196 764
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	138 746	108 816
Résultat du dernier exercice clos	-33 751	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SACOPAL
Commissaires aux Compt